

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

N°16693 GEND/RGPIC/GGD60
du 08 juillet 2014

*Le colonel BOGET,
commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,*

*à Madame Marie BANÂTRE, direction départementale des territoires –
service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue Jean
Racine – BP 317 – 60021 BEAUVAIS cedex.*

Objet : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Orry-la-Ville prescrit par délibération du 06 février 2014.

Référence : Votre correspondance en date du 30 juin 2014.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme à Orry-la-Ville par délibération du 06 février 2014.

Une caserne de gendarmerie est implantée sur le territoire de cette commune. Cependant, aucun projet n'est envisagé concernant cette implantation et par conséquent, nous n'avons aucune observation à formuler liée aux servitudes d'utilité publique de cette caserne.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

